

HABILITATION ELECTRIQUE HAUTE TENSION

H1, H2, HC, HE

THÈME : TECHNIQUE

TECH_002

Pour toute demande, veuillez contacter :
claire.bouvin@premium.africa
+212 6 63 53 79 75

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la Norme NFC 18-510 lors des travaux électriques sur des ouvrages électriques HT hors tension.
- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage électrique haute tension (HTA) en exploitation

CONTENU

THÉORIE & PRATIQUE

1. Généralités

- Définitions : opérations - personnes concernées - ouvrages électriques
- Réglementation, normes, recommandations
- Domaines de tension, distances de sécurité
- Symboles d'Habilitation électrique selon les opérations à réaliser.
- Dangers et impact du risque électrique

2. Distribution de l'énergie électrique

- Production et réseau de distribution
- Signalisation et repérage, postes de haute tension et transformateurs
- Risques associés à l'induction et au couplage capacitif

3. Opération sur tout ou partie de l'ouvrage électrique HTA

- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- La consignation et la déconsignation
- Opérations hors tension
- Travaux au voisinage en haute tension : opérations sur les canalisations électriques, remplacement de fusibles HT
- Principe de verrouillages et d'inter-verrouillages.
- Manœuvres d'appareillages équipés de verrouillage et d'interverrouillage.
- Outils isolés à main et Equipements de protection individuels et collectifs
- Conduite à tenir en cas d'accident

COMPETENCES VISEES

- Connaître les dangers liés aux travaux électriques HT
- Adapter ses travaux à l'environnement de travail
- Réaliser les travaux en sécurité
- Adopter les équipements de protection adéquats

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 3 jours

Lieu de la formation : Sur site client ou site Premium

Moyens de formation : Salle de cours, rétroprojecteur, équipement électrique

Nombre de personnes : Maximum 8 personnes

Population visée : Électriciens chargés d'exécuter des travaux hors tension sur des ouvrages électriques hors tension (mesurages, essais, vérifications, manœuvres, consignation, déconsignation)

